Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 53 (1939)

Heft: 4

Artikel: À propos de l'ombre du Lion

Autor: London, H.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Im Diplom selbst ist kein Wappen angegeben. Im Text heisst es u. a.:

Und habent darumb mit wolbedachtem Mutte, guttem Ratte und rechter wissen den Egenannten Ulrichen vnseren diener, sin lib, hab und gute mit sampt sinem Huss Spissegg in unser und des Hailigen Reichs besonderer gnad, Fride, Schutz und Schirm genommen . . . wir haben auch dem vorgenannten Ulrichen unserm Diener diese besonder gnad vnd fryhait getan und gegeben, das Er vnd Syn nachkomen, ye der Eltest sines namens und Wappens nun füro basser Jn Unser und des Hailigen Richs statt zu Sannt Gallen, mit Jrem Huss daselbs frij sitzen und mit den Gemainden weder mit Wachen, Stüren, Schatzungen, Ufflegungen, Ungelten, Zöllen noch annderen Beschwerungen dehain Mitliden haben söllen noch jemand über Sij zu gebiethen habe oder gehorsam schuldig zu sin denn allain vns vnd vnseren nachkommen Römischen Kaisern und Königen . . .

Das Original ist nicht bekannt, eine Kopie befindet sich im Stadtarchiv St. Gallen.

Literatur: Vadian, Chronik Nr. 1199, Pars II, pag. 25. — Wegelin, Collect. p. 262. — HBLS. — Naef, Ausgest. Geschl.

Endgasser, 1466. Ende des 16. Jahrhunderts ausgestorbenes Patriziergeschlecht der Stadt St. Gallen. Die Herkunft ist ungewiss. Conrad verehelichte sich 1443 mit Cleophea Grübel, ward Teilhaber der Handlung und in die „adelige Gesellschaft zum Notenstein" aufgenommen. 1474 erbaute er mit seinem Schwager Stephan Grübel die Burg Waldeck im Westen St. Gallens und erhielt von Abt Ulrich persönliche freiherrliche Rechte, die aber an die Burg gebunden waren. Sein Sohn Conrad war 1474 Stadtrichter und 1479 Ratsherr.

Kaiser Friedrich III. verleiht dem Conrad Entgasser, Bürger von St. Gallen, und seinen Erben im Jahr 1466 (Ausstellungsort und Datum fehlt) von neuem ein Wappen: Von Gold und Schwarz schräglinks geteilt, darin eine Ente von gewechselten Farben mit rotem Schnabel und Füssen.

Auf dem Stechhelm zwischen zwei schwarzen Büffelhörnern stehend eine rot bewehrte gelbe Ente. Helmdecken schwarz-gelb.

Das Original ist nicht bekannt.

Literatur: Oberbad. Geschlechterbuch I, 298. — Siebmacher II, pag. 141, Nr. 12. — Ausgest. Geschl. — Collect.

A propos de l'ombre du Lion.

I.

par H. S. London, F.S.A.

A la fin de son étude sur l'Ombre Héraldique[1]) notre confrère, M. D. L. Galbreath, a exprimé l'espoir qu'un jour le hasard permît « au chasseur héraldique de se trouver face à face avec l'ombre d'une antilope ». Je ne puis me vanter de pareille fortune, mais l'ombre du lion reste toujours assez rare pour que je m'enorgueillisse de pouvoir en signaler aux lecteurs des *Archives* un troisième spécimen, et celui-ci d'autant plus intéressant que nous pouvons en contempler la graduelle matérialisation.

[1]) AHS 1928, pp. 4—9.

Il s'agit des armoiries de la famille Boynton, de Sedbury, au comté de Yorkshire, en Angleterre. Ces armes se trouvent d'abord, attribuées à M. Thomas de Boynton, dans un armorial de la fin du 14ème siècle (vers 1392—1397)[1]. Elles n'étaient alors que *D'or à la fasce de gueules accompagnée de trois croissants du même.*

Un siècle plus tard la généalogie de cette famille a été incorporée dans une collection très importante de généalogies de familles du nord de l'Angleterre. Le manuscrit original a disparu, mais une copie[2]) en a été faite par Robert Glover, Somerset Héraut d'Armes de 1570 à 1588, un des plus actifs et des plus sérieux des hérauts du 16ème siècle. Ces généalogies ont été dressées vers 1480—1500, et celui qui les a travaillées était des plus compétents, quoiqu'on ne sache pas s'il était héraut professionnel ou simple amateur. Ici les armoiries des Boynton sont ainsi décrites: « *Topace a une fesse entre trois croissans Ruby*[3]) *et sus la dicte fesse une lion en umbre.*», c.-à-d. *D'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois croissants du même, et chargée de l'ombre d'un lion.*

Une quarantaine d'années ont passé, et en 1530 Thomas Tonge, alors Norroy Roi d'Armes, inspecte sa province. A son tour, il enregistre les armes des Boynton. Une copie du procès-verbal de cette inspection se trouve au British Museum, au MS Harleian No. 1499[4]). Ici l'ombre du lion s'est transformée en un lion de sable, mais la façon dont l'écu entier, et surtout l'indication « sa. » en marge, ont été tachés et à moitié effacés paraît indiquer que le bon Tonge n'était pas à son aise, qu'il ne savait que faire de l'ombre du lion.

En 1584 le Yorkshire a été « visité » de nouveau, cette fois par Robert Glover, celui dont il a été parlé ci-dessus. Il agissait par ordre et comme « marshal » (député) de son beau-père, William Flower, qui avait succédé à Tonge comme roi d'armes de la province septentrionale. En cherchant les armes des Boynton telles qu'elles ont été immatriculées par Glover[5]), on trouve qu'il ne s'agit plus de l'ombre d'un lion; non, grâce aux soins des hérauts ce fantôme a pris corps, et on se trouve face à face avec le roi des animaux lui-même, avec un *lion passant d'or,* chargeant la fasce.

Il reste à mentionner un point, un point peut-être capital. Christopher Boynton, arrière-petit-fils du sieur Thomas Boynton nommé dans l'armorial de 1392—1397, épousa Agnès[6]), fille de Henri Lord Scrope de Bolton, et parente, par sa mère, de ce Henri Lord Scrope de Masham, que M. Galbreath nous a présenté, et qui portait, lui aussi, l'ombre d'un lion. Vu ce mariage il ne serait pas trop téméraire d'affirmer l'existence d'un rapport étroit entre ces deux ombres; il paraît même quasi-certain que Christopher Boynton a pris cette figure spectrale et rarissime en imitation de son parent par alliance.

---

[1]) Edité par Thomas Willement, Londres 1834, et connu sous le nom de « Willement's Roll ».

[2]) MS Ashmole N⁰ 831, à la Bodleian Library à Oxford; voir ffo. 60v et 61r pour la généalogie Boynton. Cette copie a été éditée en 1930, vol. 144 des publications de la Surtees Society; voir p. 114. Une autre copie, plus ancienne — elle date du commencement du 16ème siècle — a été retrouvée récemment au Collège d'Armes à Londres. Une troisième copie, incomplète, existe parmi les MSS Dodsworth à la « Bodleian ».

[3]) Ce système de blasonnement par des noms de pierres précieuses est un trait caractéristique de ce manuscrit, où il a été employé régulièrement, quel que soit le rang de la famille.

[4]) « Heraldic Visitation of the Northern Counties in 1530 », édité par la Surtees Society, vol. 41; voir p. 42.

[5]) « Glover's Visitation of Yorkshire, 1584—1585 and St. George's Visitation of Yorkshire, 1612 », édité par Joseph Foster en 1875; vol. 63* des publications de la Surtees Society; voir p. 8.

[6]) Surtees Society vol. 144, p. 114, et vol. 41, p. 42; voir aussi « The Visitation of Yorkshire, 1563—1564 », vol. 16 des publications de la Harleian Society, pp. 34 et 280.

II.

Par S. M. Collins, F.S.A.

Nous ne saurions nous étonner de la difficulté de saisir les ombres; c'est là une difficulté légendaire, et passée en proverbe. Et pourtant M. Galbreath a néanmoins réussi dans son étude précitée à se saisir de celle qui figure dans les armes de Lord Scrope, qui lui-même en ses dernières volontés l'intitule *Umbra Leonis*. Qui pourrait mieux le savoir que celui-là même qui se sentait approcher du royaume des ombres?

Mais quand on examine la représentation de cette armoirie sur le vitrail reproduit dans l'étude de M. Galbreath, on voit qu'il ne s'agit point ici d'un lion, partant non plus d'une ombre, quoi qu'en ait dit le possesseur en son heure dernière. L'animal dessiné est un léopard, comme l'a noté M. Galbreath; qui plus est, un léopard d'or, le léopard royal, le léopard de l'écu d'Angleterre. Cet animal, aussi sournois que noble rampe au canton de plus d'un écu anglais de cette époque. Les Lancaster (Glover's Roll 49) le portent sur un quartier de gueules; de même Gautier de Dunstanville (id. 58); Amanieu sire d'Albret, qui épousa Marguerite de Kent, petite-fille du Roi Edouard Ier, en a paré le chef de son écu *de gueules plein* (1st Calais Roll 61). Le fond de gueules précise l'origine royale et indique quelque liaison étroite avec la Cour. Ce Lord Scrope, ami intime des deux Henri IV et V, officier de la maison Royale, avait titre par excellence pour porter le léopard d'or.

Mais pourquoi pas sur champ de gueules? Parce qu'un quart de siècle auparavant la famille avait établi, devant la Haute Cour de la Chevalerie, en suite de procédures prolongées, incertaines et très coûteuses, son droit absolu et particulier aux armes *une bande d'or sur champ d'azur*, à l'encontre des Grosvenor, des Carminow, et de quiconque. Plutôt que d'encombrer cet écu si pur par l'intrusion d'un meuble nouveau, et quelque splendide qu'en fût l'origine, il suffit de placer seul le léopard d'or, élément essentiel de la brisure, à la seule place où il pourra être vu sans gêne, sur la bande d'or.

Celui-ci semble être une ombre, elle l'est même, si un simple trait de plume doit se nommer ombre; il est peut-être commode de le traiter en ombre, mais chose bien plus rare encore qu'une simple ombre, merveille pourtant pour les héraldistes, il y a ici, pour un débutant du moins, un exemple unique de fausseté héraldique, métal sur métal, cas extrême au surplus, puisqu'on y voit l'or sur l'or.

Ainsi malgré sa majesté royale ce malheureux léopard a été condamné, cinq siècles durant, à rester « à l'ombre » en malfaiteur, et qui plus est transformé en vulgaire lion.

Signalons cependant que la branche aînée de Scrope avait autrefois porté (Nativity Roll 9) sur la bande un véritable lion, effectivement couleur d'ombre: de pourpre.